

Procès-verbal de la séance du Comité Directeur du 22 octobre 2019

Présents : Bernard Barrier, Henri Barthès,, Bernard Blanc, Alain Centis, André Coustet, Bernard Dendievel, Georges Defer, Garric Michel, Daniel Manuel, Monique Montier, Jean-Philippe Stéphan, Suquet Nicole.

Excusé : Thierry Cougot

Michel Garric ouvre la séance en soulignant sa satisfaction de la présence de tous et en particulier des membres convalescents suite à divers problèmes de santé.

1 - AG et repas du club le 15 novembre 2019

Déroulement : Formule de l'an passé reconduite puisqu'elle avait donné satisfaction.

AG à 17 h 15 d'une durée d' 1 h 30 à 1 h 45, 20 h apéro et buffet dînatoire, ce qui laisse un peu de temps pour aller chercher les conjoints

Menu à 20 €, traiteur « Guillaume », le club prenant en charge 3 € plus l'apéritif et les vins.

Faire attention à ce que le nombre de repas commandés soit suffisant pour éviter les manques pour les derniers servis puisqu'il s'agit d'un buffet.

Préparation : préparation de la salle à partir de 16 h, Michel, Monique et Alain

Achats (vin et apéros) : Michel et Manu

Sondage déjà lancé pour les inscriptions (Alain) et qui sera rappelé avec l'envoi de la convocation

Dans la convocation AG, préciser la forme et les modalités de l'apéritif dînatoire.

Ne pas mettre au buffet tous les plats en même temps.

2 – Situation sportive et comptable

Cette année a vu une augmentation des effectifs (82 : 9 dames, 73 hommes) due en particulier à la venue de nouveaux membres adhérents aussi à l'association d'athlétisme.

Les comptes, non arrêtés à ce jour, font état d'un résultat qui apparaîtra positif grâce à l'action de participation à l'animation de la ville lors du passage du Tour de France. Le disponible en banque s'élève à environ 6 000 € (1000 en compte courant et 5000 en compte sur livret).

3 – Boucles de l'Agoût

Notre manifestation annuelle, comme celles des autres clubs voisins, n'attire plus les foules. 135 personnes y ont participé l'an passé, y compris marcheurs et membres organisateurs.

Financièrement, elle représente un coût non compensé par les contributions demandées, d'autant plus que nous avons offert la gratuité à tous les licenciés FFCT. L'opération ne s'équilibre que grâce au repas qui suit la manifestation. Le fait de l'avoir intégrée dans le cadre national de la Fête du Vélo nous fait bénéficier d'une subvention de 100€ (à recevoir prochainement) et de la déduction de la prime d'assurance de 25 € habituellement souscrite pour la manifestation.

Une discussion s'est engagée sur le choix de la date, située depuis quelques années au milieu de la première quinzaine de juin. Le choix du 7 juin reste maintenu bien que ce soit le jour de la Fête des Mères. Cette date reste aussi dans la période définie pour la Fête du Vélo (31 mai au 14 juin). Toutefois on se réserve encore la possibilité de la modifier en fonction des annonces faites par les autres clubs sur cette période lors de la prochain Assemblée Générale du Codep.

4 – Rapport bilan des activités de l'année à transmettre au Codep

Michel Garric et Alain Centis ont préparé le document annuel pour le Codep. Les Montier ont réalisé des activités à l'extérieur qui n'ont peut-être pas été enregistrées.

Beaucoup de participations des membres aux activités en dehors des sorties hebdomadaires, en particulier cette année les actions d'animations proposées par la Mairie de Lavour, même si celles-ci ne figurent pas sur le document.

5 – Calendrier des structures FFCT

A G du Codep81 le 22 novembre. Elle doit se faire à Lavour à 20h30. Michel Garric s'est chargé de répondre aux éléments du cahier des charges du Codep, en particulier réservation et équipement de la salle, la Halle Ronde. Cette assemblée générale est ouverte à tous les licenciés. Les membres du Comité Directeur sont invités à y être présents, en particulier pour la tenue du stand de la collation. Michel Garric, Nicole et Francis Suquet, Monique et Charles Montier, Bernard Barrier, Alain Centis participeront.

A G du Coreg-Occitanie le 24 novembre à Lésignan. Michel Garric et Alain Centis y participeront.
A G de la FFCT les 7-8 décembre à Angers. Nous nous contenterons de transmettre les pouvoirs attribués.

6 – Randonnée du Gaillac Primeur

Nous inviterons, par mail, les membres du club à participer à cette randonnée du club voisin. Celui-ci craint une moindre participation du fait de l'A G du Coreg le même jour.

7 – Séjours 2020

Cambrils-Péniscola : la semaine du 2 au 8 mai a été réservée car il y a toujours un bon groupe intéressé. Initialement prévu sur Cambrils, le séjour est aussi proposé sur Péniscola.

François Nègre gère avec beaucoup d'attention, d'efficacité et de bienveillance, les inscriptions et la répartition parfois changeante entre les deux séjours.

Normandie. Le séjour de septembre a été choisi déjà au cours de l'année 2019. La commission qui l'organise a pris des contacts pour les hébergements et continue d'élaborer le projet.

Les dates choisies tiennent compte à la fois de la durée (10 jours) nécessaire du séjour due à son éloignement, et des dates possibles (11-28 septembre) de réservation du minibus de la mairie : ce sera donc probablement du 12 au 21 septembre.

Des arrhes pour la réservation d'hébergements devront être versées avant le 2 décembre. Les tarifs des hébergements en vue paraissent très attractifs.

Mini séjour de printemps. Ce type de séjour est à conserver car il concerne aussi un public toujours très intéressé.

Il est décidé de revenir à Lacapelle-Biron, en Lot-et-Garonne, car il avait déjà été convenu, par les participants de cette année, d'y revenir étant donné la qualité de l'hébergement et l'accueil très chaleureux des gestionnaires du centre.

Dates retenues : du 25 au 28 mai.

Séjour « montagne ». Si des adeptes se manifestent, il pourra se faire du lundi 22 au mardi 30 juin. Bernard Blanc, initialement évocateur du projet dans les Alpes, ne pense pas être en mesure de s'en occuper. Toutes les suggestions peuvent donc être émises. Patrick Hervo a transmis l'idée de certains cols dans les Alpes, Michel Garric pense aux Pyrénées espagnoles côté Pays Basque.

8 – Comité Directeur 2020

Les membres démissionnaires statutairement cette année sont : Henri Barthès, Georges Defer, Thierry Cougot et Monique Montier. Ils se représentent avec toutefois une réserve émise par Henri Barthès qui se prononcera ultérieurement.

Il est fait appel à candidature avec l'envoi de la convocation à l'Assemblée Générale.

9 – Bureau

Michel Garric sera à nouveau candidat au poste de Président si l'équipe actuelle du bureau se maintient. Les autres membres du bureau manifestent les mêmes intentions.

10 – Nominations aux « trophées » 2019 du club

Michel Garric fait des propositions qui sont adoptées pour les trophées suivants :

- pour le sérieux et la qualité de la fonction assurée
- pour l'importante implication dans les activités du club et son rayonnement,
- pour sa fidélité au club depuis son inscription,
- pour sa participation féminine dans notre club

11– Sujets divers

Tour de France 2020 Notre club participera activement en fonction des animations prévues par la ville de Lavour, en particulier lors de la réunion de lancement du 8 novembre prochain à 18 heures et à laquelle les membres du comité directeur sont invités à participer selon leur disponibilité.

Téléthon 7 et 8 décembre 2019 Michel Garric a participé à une réunion du comité organisateur qui s'est fixé un objectif de 40 000 km totalisant l'ensemble de tous les déplacements effectués par tous les participants à toutes les activités sportives du week-end. En ce qui concerne le vélo, c'est Lavour Vélo Club qui organisera et pilotera les « 24 heures » de vélo. Une information sera faite lors de l'Assemblée Générale et un sondage sera lancé pour collecter et organiser les intentions d'implication des membres du club.

Récompense FFCT Michel Garric fait état d'une demande qu'il a faite auprès de la FFCT pour l'attribution d'une distinction à un membre du club.

Tenues Notre club ne dispose plus de stock de quelque élément de tenue que ce soit. Il sera donc envisagé de procéder à un renouvellement lorsque le choix du fournisseur sera fait. Pour l'instant Michel attend des échantillons pour pouvoir poursuivre. La participation du club à hauteur de 50 % du prix pourra toujours se faire étant donné nos possibilités de trésorerie.